

Newsletter du RAM # 7

Le savez-vous ?

Une charte pour une représentation mixte des jouets

MARS



Des jouets en tous genres.

En septembre 2020, une charte d'engagement pour une représentation mixte des jouets a été signé entre l'état, des associations, des acteurs de la petite enfance et des acteurs du marché des jouets.

Pourquoi cette charte ?

Dès le plus jeune âge, on met les jeunes enfants dans des "boîtes". En quoi le genre doit-il déterminer le jeu de l'enfant si ce n'est en vue d'une reproduction des rôles traditionnels du genre et des stéréotypes qui vont avec ?

Pourquoi faudrait-il encourager les enfants si jeunes à jouer avec des jeux différents ?



En tant qu'adulte (parent ou professionnel), nous avons un rôle actif à ne pas choisir des jouets qui correspondent aux représentations stéréotypées.

Oui, une petite fille peut aimer faire du bricolage et un petit garçon jouer à la dinette. Laissons-les choisir

les jeux qu'ils veulent ! Mais les rayons de jouets actuels rendent ce choix "libre" difficile. On est poussé à choisir "un jeu de fille" dans l'espace rose aux formes arrondies et non pas dans l'allée des jeux bleus aux formes angulaires...

Or, avec des jouets différents, on socialise les jeunes enfants différemment, c'est-à-dire qu'ils apprennent à développer des qualités différentes selon leur genre.

Une petite fille sera invitée à développer ses côtés sensibles et maternant, tandis qu'un

petit garçon développera davantage sa capacité à être courageux et à être dans l'action.

"C'est dès cette période de la petite enfance que l'on doit lutter contre les stéréotypes attribuant aux filles et aux garçons des rôles différents, et combattre les biais inconscients qui se répercutent sur la mixité professionnelle plus tard. La signature de cette Charte va dans le sens de la promotion d'une éducation positive, laissant à chaque enfant libre cours à sa créativité et à son intuition, favorables à son bon développement." **Adrien Taquet**

LES ENGAGEMENTS DE LA CHARTE

Concrètement, cette charte engage **tous les acteurs du secteur des jouets pour enfants**. Voici deux des nombreux engagements écrits dans cette charte :

- * Suppression des catégories "jouets filles" et "jouets garçons" dans les catalogues et dans les rayons ;
- * Présentation des jouets par catégories ou bénéfices apportés par le jouet.

La mixité des jeux dès la petite enfance doit permettre ainsi à chacun de développer ses qualités, d'éveiller sa curiosité et de gagner confiance en lui.

Pour en savoir plus :

* <https://www.edumiam.com/pro-de-la-petite-enfance-parents/une-representation-mixte-des-jouets-pour-enfants->

* [Charte pour une représentation mixte des jouets](#)

Relais Assistantes Maternelles
20 Mail des Coureilles - 17180 PERIGNY

Carine KUEHM
05 46 27 65 79
ram@ville-perigny.fr

